



Rapport d'activités

2025



Réserve Naturelle
VALLON DE BERARD



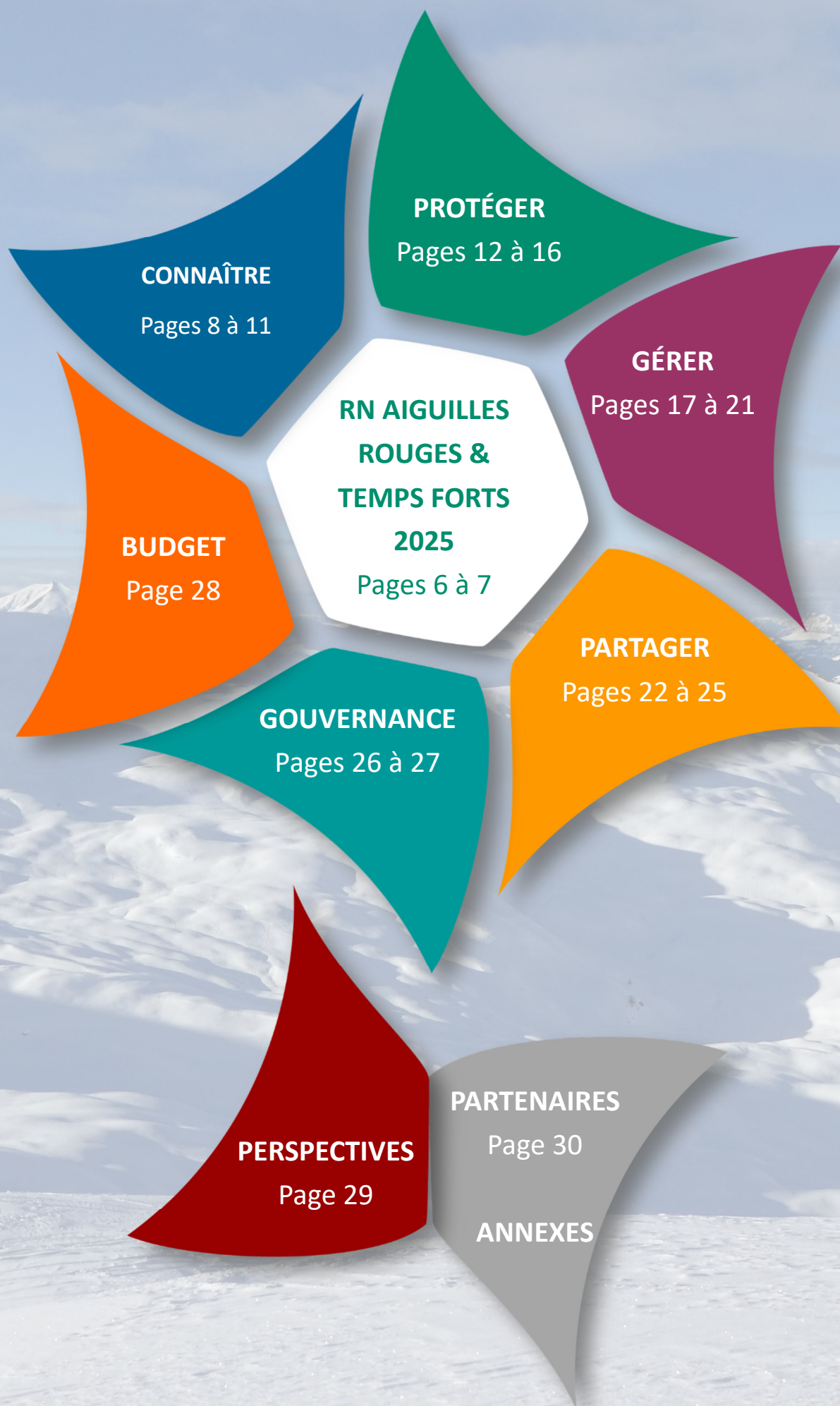
Réserve Naturelle
AIGUILLES ROUGES



Réserve Naturelle
CARLAVEYRON



Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie



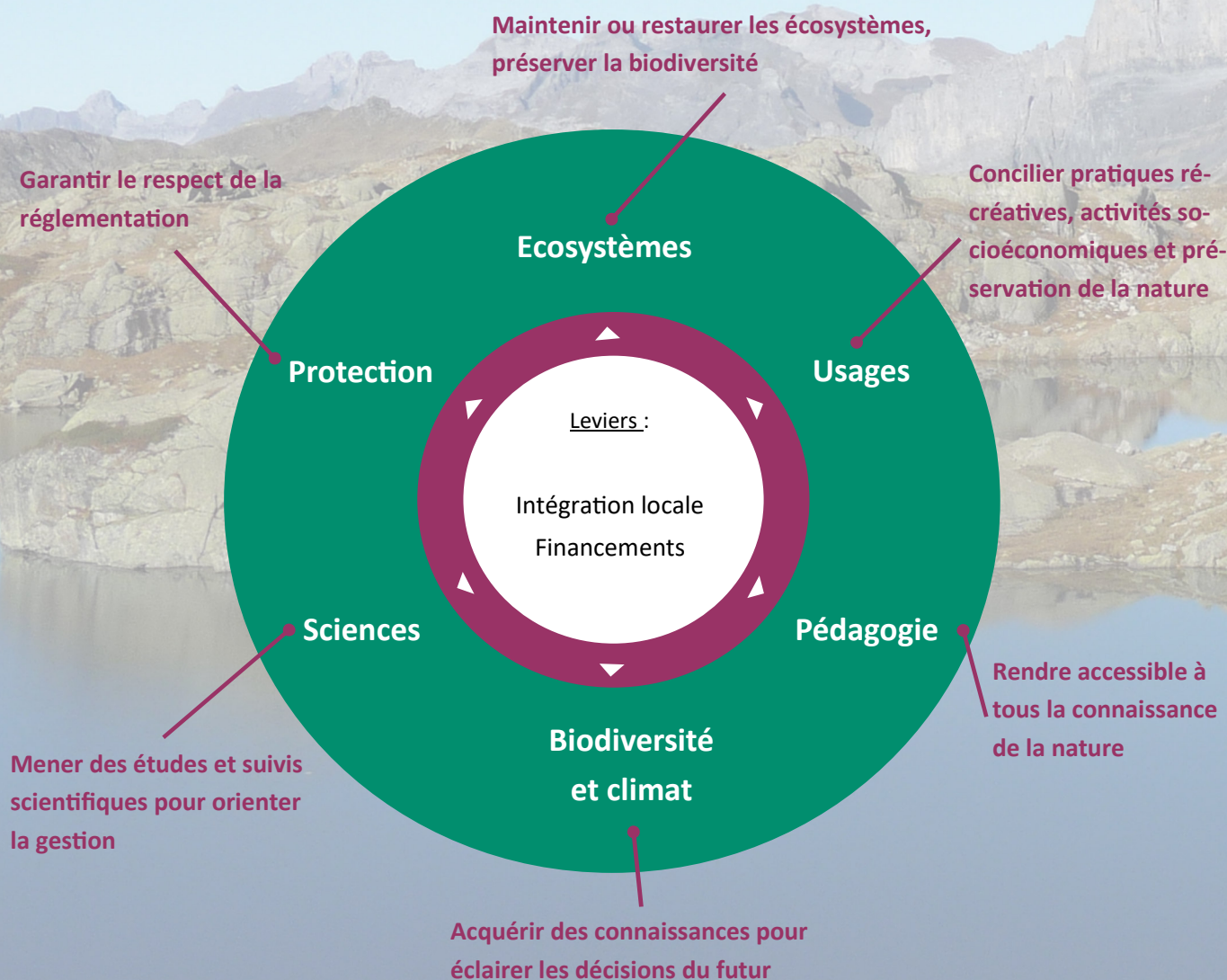


RESERVES NATURELLES DU MASSIF DES AIGUILLES ROUGES

Ces trois réserves naturelles nationales s'étendent sur près de 4 500 ha sur les communes des Houches, de Chamonix-Mont-Blanc et de Vallorcine. Les milieux sont variés : forêts, pelouses alpines, lacs, glaciers. Des espèces emblématiques comme le lagopède alpin, le tétras-lyre et le bouquetin vivent dans ces espaces protégés.

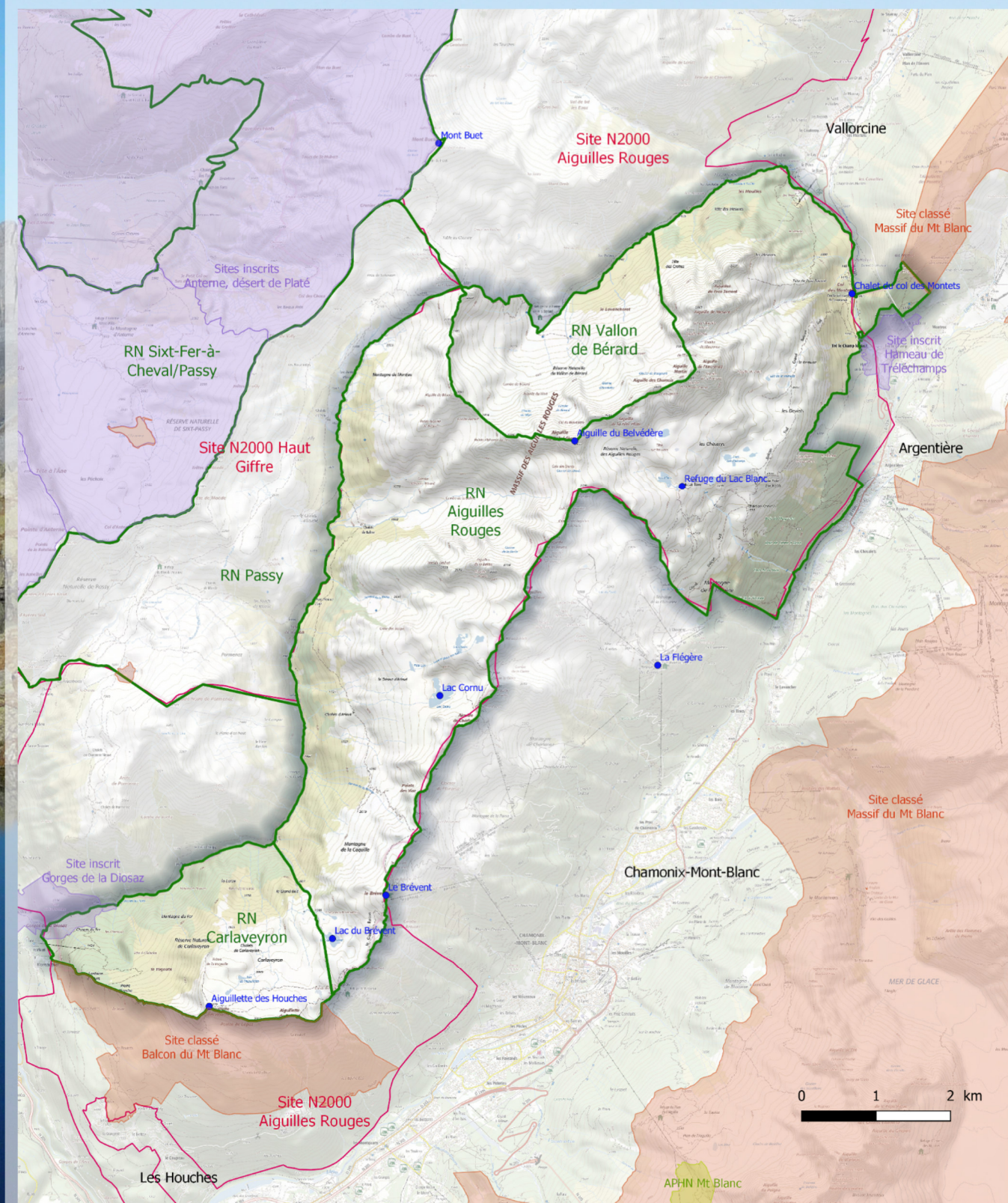
Notre feuille de route

Crédit : CEN74



Cartographie des réserves naturelles du massif des Aiguilles Rouges

Crédit : CEN74



TEMPS FORTS 2025

Surveillance du bivouac

La réglementation de la baignade et du bivouac s'est poursuivie à la suite de sa mise en place en 2024. Ce dispositif prévoit la possibilité de pratiquer le bivouac sur cinq secteurs, après réservation en ligne et avec un quota de tentes qui ne peut être dépassé. Les résultats sont encourageants, avec une diminution du piétinement des milieux naturels.

Sur le secteur des Chéserys, 21 opérations de contrôle en soirée ont été menées afin d'informer les usagers et de faire respecter la réglementation.

Plan de gestion

La révision du plan de gestion a débuté en 2023 et s'est finalisée en 2025. Ce travail comprend la mise à jour du diagnostic du territoire, la définition des enjeux et de la stratégie ainsi que la rédaction des actions prévues sur 2025-2034.

Sept réunions thématiques ont été proposées aux acteurs en mars et avril 2025. A l'automne, la relecture des 3 tomes et des annexes a donné lieu à remarques de la part des membres du comité consultatif, du comité scientifique et du CSRPN. Le document finalisé est désormais disponible sur le site d'Asters-CEN74.



Gestion de la fréquentation

Plusieurs actions ont été menées en 2025 pour réduire les effets de la fréquentation sur les milieux, suite à de nombreux échanges :

- **Surveillance** renforcée et opérations conjointes avec la gendarmerie.
- Réglementation de la **baignade** et du **bivouac**.
- Renfort de la **canalisation** des randonneurs et travaux de **restauration** aux abords des sentiers.
- Renfort de la **signalétique** et de la **sensibilisation** sur le terrain.



Travaux au col des Montets

La requalification du chalet du col des Montets et de ses abords s'est poursuivie en 2025, avec d'importants travaux réalisés par la Commune de Chamonix et la CCVCMB avec l'aide du CD74 :

- valorisation paysagère et aménagement d'un platelage bois pour personnes à mobilité réduite ;
- travaux sur le bâti : toiture, façades...

Pour la mise en œuvre de ces travaux, le chalet n'a pas été ouvert au public en 2025. Les animateurs nature de la CCVCMB ont développé la sensibilisation sur le terrain.



Projet TirEX - protection des troupeaux contre la prédation

Ce projet vise à développer et évaluer une méthode d'effarouchement proactive non létale appelée TEFT (pour Tir d'Effarouchement Traumatissant).

En 2025, deux loups ont été capturés et équipés de GPS, toujours en fonctionnement.

Les tests balistiques ont orienté les choix d'armes, de munitions et de distance de tirs pour la mise en œuvre des TEFT.

Les données GPS donnent des indications sur le territoire de la meute et sur le régime alimentaire après vérification des proies.

Sensibilisation et veille digitale

L'année 2025 est marquée par un fort renforcement de ces actions par Asters-CEN74. Cette veille des réseaux et des sites internet consiste à vérifier les informations diffusées et demander des modifications ou le retrait de certaines images, notamment en cas d'infractions.

L'équipe répond aux questions sur les bonnes pratiques et la réglementation. Cette veille concerne aussi les itinéraires proposés par les applications spécialisées, pour éviter la diffusion d'itinéraires hors sentiers.



CONNAÎTRE

Etudier, décrypter, innover, tester, changer de cap, évoluer... Les sciences sont des outils fondamentaux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et ses fragilités. Les réserves naturelles de Haute-Savoie sont créatrices de lien et d'opportunités scientifiques avec les universités. Elles facilitent la réalisation d'études sur les changements climatiques, les fonctionnalités des écosystèmes, la biodiversité ou le tissu social. C'est une chance, car mieux connaître permet de mieux protéger.





Suivi des alpages

Les suivis des placettes sur les alpages de Carlaveyron et des Chéserys ont été réalisés en 2025. Ils permettent d'évaluer les conséquences du pâturage sur les milieux et d'adapter la gestion en cas de besoin. Le taux de consommation des espèces et les zones de sols mis à nu par le piétinement sont relevés sur chaque placette. Les résultats sont positifs, avec très peu de dégradations de milieux.

CIMAE—mares d'altitude

Relevé des sondes par Marie Hébert dans une mare

Crédit : CEN74



Le projet de connaissance des mares d'altitude « CIMAE » s'est poursuivi en 2025. Marie Hébert, qui porte ce projet, a soutenu sa thèse en mars 2025.

Les différents capteurs disposés dans ou à proximité des mares ont été relevés. La chercheuse a également réalisé des recherches d'exuvies d'*Aechna juncea* pour mieux comprendre la connectivité des mares.

Sonosylva—paysages sonores

Porté par l'Office Français de la Biodiversité et le Muséum National d'Histoire Naturelle, ce projet vise à décrire la composition des paysages sonores forestiers,

estimer la quantité de technophonie (bruits des machines humaines), évaluer la phénologie des paysages sonores et sensibiliser un large public aux sons des espaces naturels et à la pollution sonore. Le capteur de la réserve naturelle de Carlaveyron est installé conformément au protocole depuis 2024.

Sopheno—floraison des myrtilles

Pour mesurer les effets des changements climatiques sur la saisonnalité des plantes et des insectes, le CREA pilote ce programme de sciences participatives auquel l'équipe des RN des Aiguilles Rouges contribue. Un comptage selon un protocole défini est ainsi réalisé toutes les 3 semaines environ, jusqu'à la fructification de l'ensemble des myrtilles.

Comptage des myrtilles dans un quadra

Crédit : CEN74



Glaciers du vallon de Bérard

Le suivi photographique des glaciers du vallon de Bérard a lieu chaque année en septembre-octobre. Le suivi de la surface d'un glacier ne permet pas d'évaluer précisément ses pertes mais donne une indication sur son état et son évolution.

PLOUF—pollution des lacs

Le projet PLOUF (Pollution des lacs d'altitude et observation des usages récréatif) a pour but d'étudier les impacts des activités récréatives sur les lacs d'altitude.

Après une première phase du projet en 2024 sur les lacs de Pormenaz et du Lauvitel (Parc National des Ecrins), deux sujets de stage ont été menés en 2025 sur plusieurs lacs d'altitude, dont le lac du Brévent et le lac Cornu :

- Enquête sociologique sur les pratiques, usages et perceptions des lacs d'altitude ;
- Mesures physicochimiques des conséquences des activités récréatives sur les lacs d'altitude.

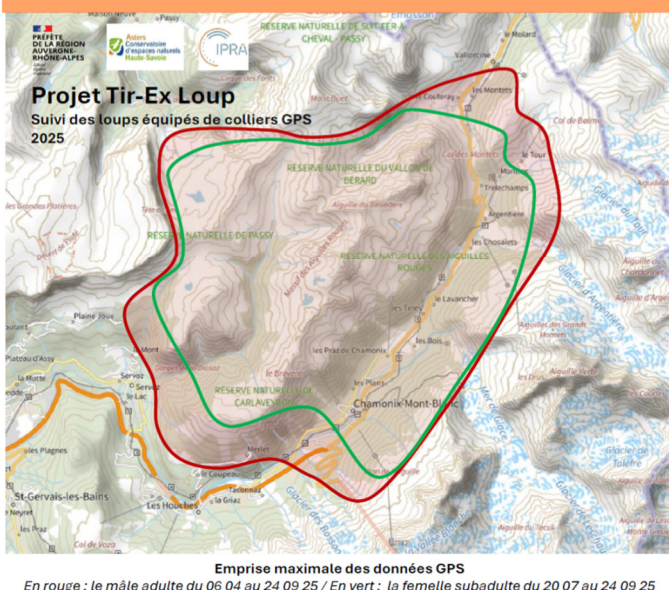
Les résultats et leur analyse sont à venir.

TirEx—Protection des troupeaux contre la prédation

Ce programme est porté par Asters-CEN74 et l'IPRA (l'Institut pour la Promotion et la Recherche sur les Animaux de protection). L'objectif est de tester et développer les tirs d'effarouchement traumatisants pour proposer une mesure alternative aux éleveurs et bergers, notamment en espace protégé.

Deux loups ont été équipés de GPS en 2025. Leur domaine vital, de plus de 160 km², comprend l'ensemble du territoire des réserves naturelles des Aiguilles Rouges.

Domaine vitale des loups équipés de GPS d'avril à septembre—Crédit : CEN74



L'équipe chargée du suivi a pu identifier de nombreuses proies consommées, pour mieux connaître leur régime alimentaire. L'espèce la plus consommée semble être les cerfs et biches.

Des tests balistiques ont été réalisés pour le choix de l'arme, des munitions et des conditions de tirs. L'équipe souhaite pouvoir tester les tirs d'effarouchement traumatisants en 2026.

Recherches archéologiques dans le Vallon de Barme

Fouilles archéologiques

Crédit : CEN74



L'équipe d'archéologues du Conseil Départemental, accompagnée de bénévoles, ont réalisé des recherches archéologiques à l'emplacement d'anciens chalets dans le Vallon de Barme (ou Balme). Ce projet s'inscrit dans le projet DAHU (Développement et Adaptation des occupations HUMaines en montagne).

Expertisé pour la première fois en 2025, le site est très riche en ruines assez différentes les unes des autres. Il y a des abris sous pierre/roche plus ou moins grands avec des enclos adjacents, mais également des structures de chalets plus récentes et ordonnées avec un système hydraulique d'évacuation encore en fonctionnement. Ces différentes structures révèlent à priori plusieurs périodes d'utilisation du secteur.

Parmi ces nombreuses structures, une a particulièrement retenu l'attention des archéologues par la disposition en cercle de pierres autour d'un trou. Dans cette même structure, du charbon a été retrouvé et prélevé. Les datations révèlent un usage au Moyen Âge (774-1016 ap. J.-C.).

Les fouilles doivent se poursuivre en 2026 pour répondre à toutes ces questions en suspens.

STERF—Suivi des papillons de jour

Ce suivi, réalisé depuis 2023, participe à l'estimation de l'évolution des populations à l'échelle nationale. En 2025, il y a eu quatre passages sur les 8 transects.

Comptage des coqs chanteurs

Conformément au protocole de l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne), plusieurs secteurs ont été parcourus en mai 2024 pour le comptage des coqs de tétras-lyre. Les bilans de ces comptages sont réalisés par l'OGM et prennent en compte les résultats des autres secteurs des Alpes internes du nord.

Suivi des chouettes de montagne

Un transect de suivi des chouettes chevêchette et de Tengmalm a été ajouté au suivi national. Les cinq points d'écoute de ce transect sont situés entre Tré-le-Champs et la Joux. Une chouette de Tengmalm et une chouette chevêchette ont été entendues lors de la réalisation du protocole en mars 2025.

Reproduction de l'aigle royal

La reproduction du couple d'aigles royaux nicheur dans la réserve naturelle des Aiguilles Rouges est suivie chaque année. Il n'y a pas eu de poussin en 2025 dans l'aire connue. Le gypaète barbu est également suivi, le massif des Aiguilles Rouges étant un territoire de chasse.



Suivi du loup et du lynx

Le suivi du loup et du lynx est réalisé en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc. Le CEN74 installe et relève ses caméras automatiques, dans ou à proximité des réserves naturelles. Cela permet de prévenir

rapidement les éleveurs de la présence de ces espèces et de mieux connaître leur utilisation du territoire. En 2025, la reproduction de la meute de Chamonix a été confirmée, avec la présence de sept louveteaux minimum. Quelques passages de lynx ont, par ailleurs, été observés dans les caméras.

Suivi par caméras automatiques



Les caméras automatiques (ou pièges photographiques) donnent des informations sur les espèces présentes et leur comportement tout en limitant leur dérangement. Certaines vidéos sont diffusées sur les réseaux sociaux.

Relevés faune et flore

Lors des sorties sur le terrain, les agents relèvent les espèces présentes. Le tableau ci-dessous présente le nombre d'espèces saisies dans les bases de données sur l'année 2025.

Réserve naturelle	Faune/Flore	Nb d'espèces
Aiguilles Rouges	Flore	À venir
	Faune	À venir
Carlaveyron	Flore	À venir
	Faune	À venir
Vallon de Bérard	Flore	À venir
	Faune	À venir

Partage des données

Toutes les données sont transmises à l'INPN et aux plateformes régionales existantes. Toute personne peut demander à disposer de ces données via une convention avec le CEN74.

PROTÉGER

Les réserves naturelles ont pour vocation de préserver des écosystèmes fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Dans le massif des Aiguilles Rouges, les enjeux sont nombreux pour concilier usages et maintien des milieux naturels. Des agents commissionnés et assermentés par le procureur de la République sont chargés de faire respecter la réglementation de ces aires protégées.



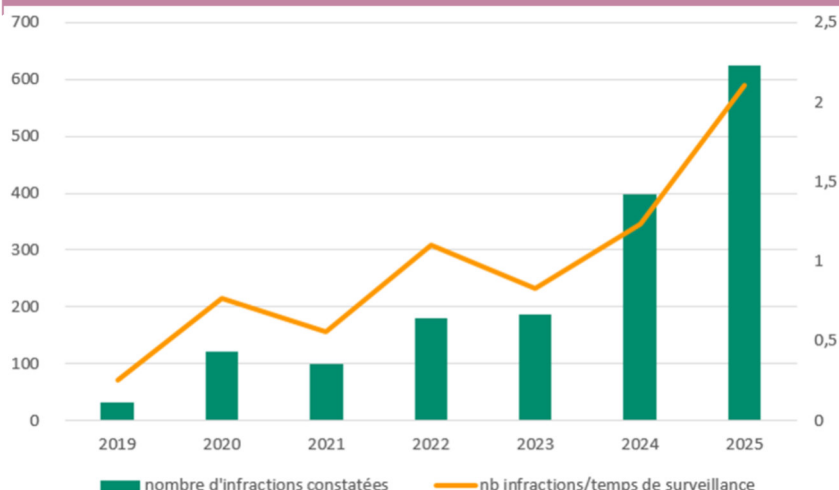
Contrôle de la réglementation

Les décrets de création des réserves naturelles déterminent les activités autorisées ou non dans leur périmètre. Les gardes et conservatrices des réserves naturelles de Haute-Savoie sont assermentés et placés sous l'autorité du procureur de la République. Ils assurent, à ce titre, des missions de police de l'environnement.

Cette surveillance est renforcée grâce à l'appui d'autres services (OFB, ONF, Gendarmerie, ...).

Infractions constatées de 2019 à 2025

Crédit : CEN74



Surveillance & infractions

2074 heures ont été allouées à la veille du territoire par l'équipe du CEN74 (soit 296 jours). Les agents locaux sont principalement intervenus pour réaliser cette mission. Le nombre d'infractions relevées s'élève à **625**, pour 400 en 2024.

Les principales infractions relevées sont : le **survol** (parapentes, drones et avions), les **chiens** et le **camping** (non respect des horaires).

Les déchets et les instruments sonores sont des infractions moins fréquentes mais en augmentation.

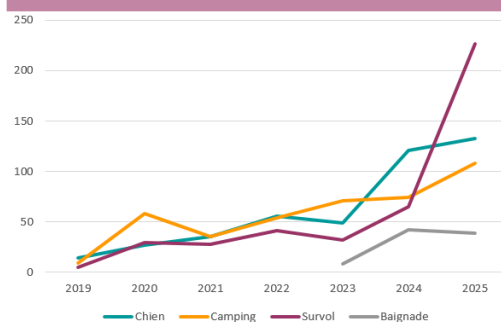
Représentation des types d'infractions relevées en 2025

Crédit : CEN74



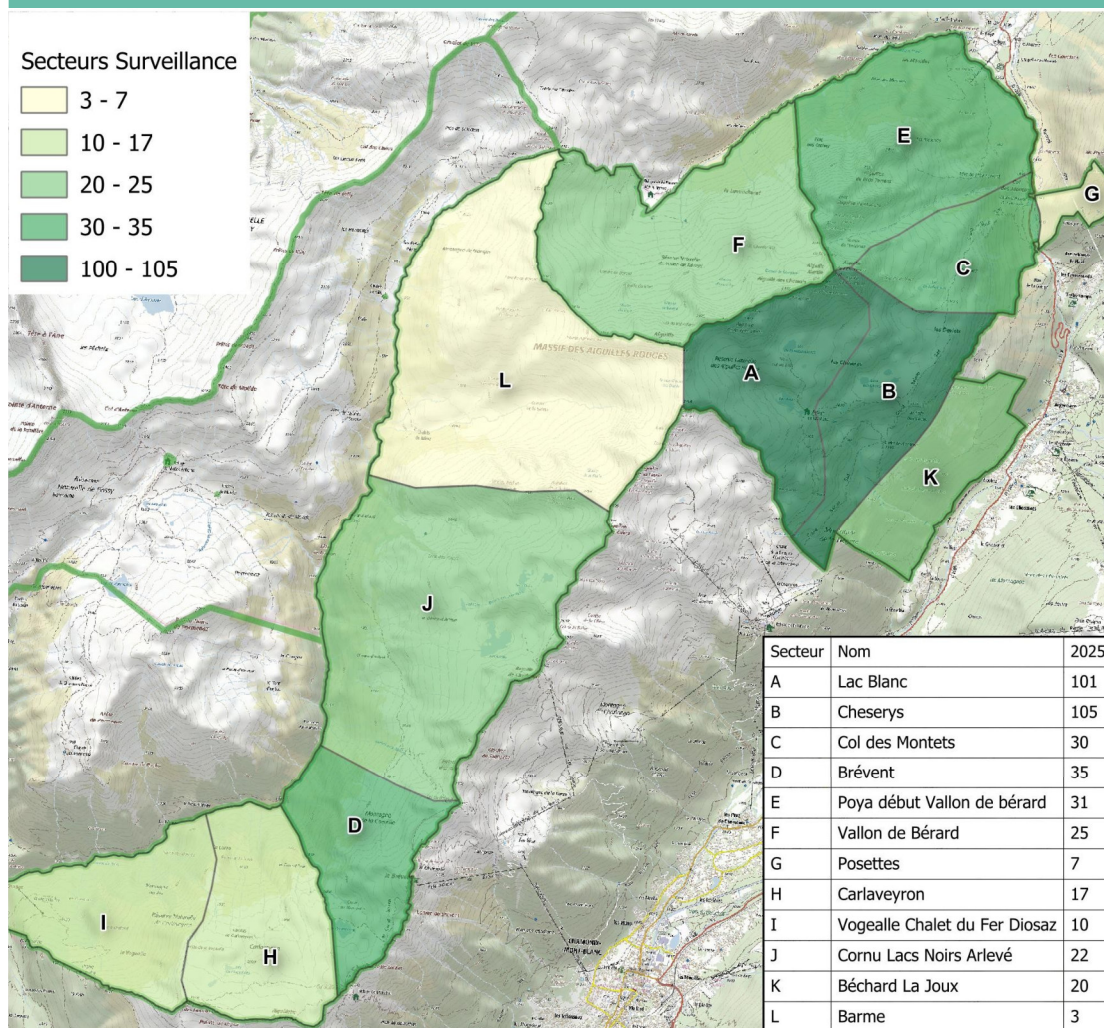
Evolution de 4 types d'infractions

Crédit : CEN74



Surveillance des réserves naturelles par secteur du 1er mai au 31 octobre 2025

Crédit : CEN74



Le tableau ci-contre montre une augmentation importante de la surveillance des sites les plus fréquentés en été.

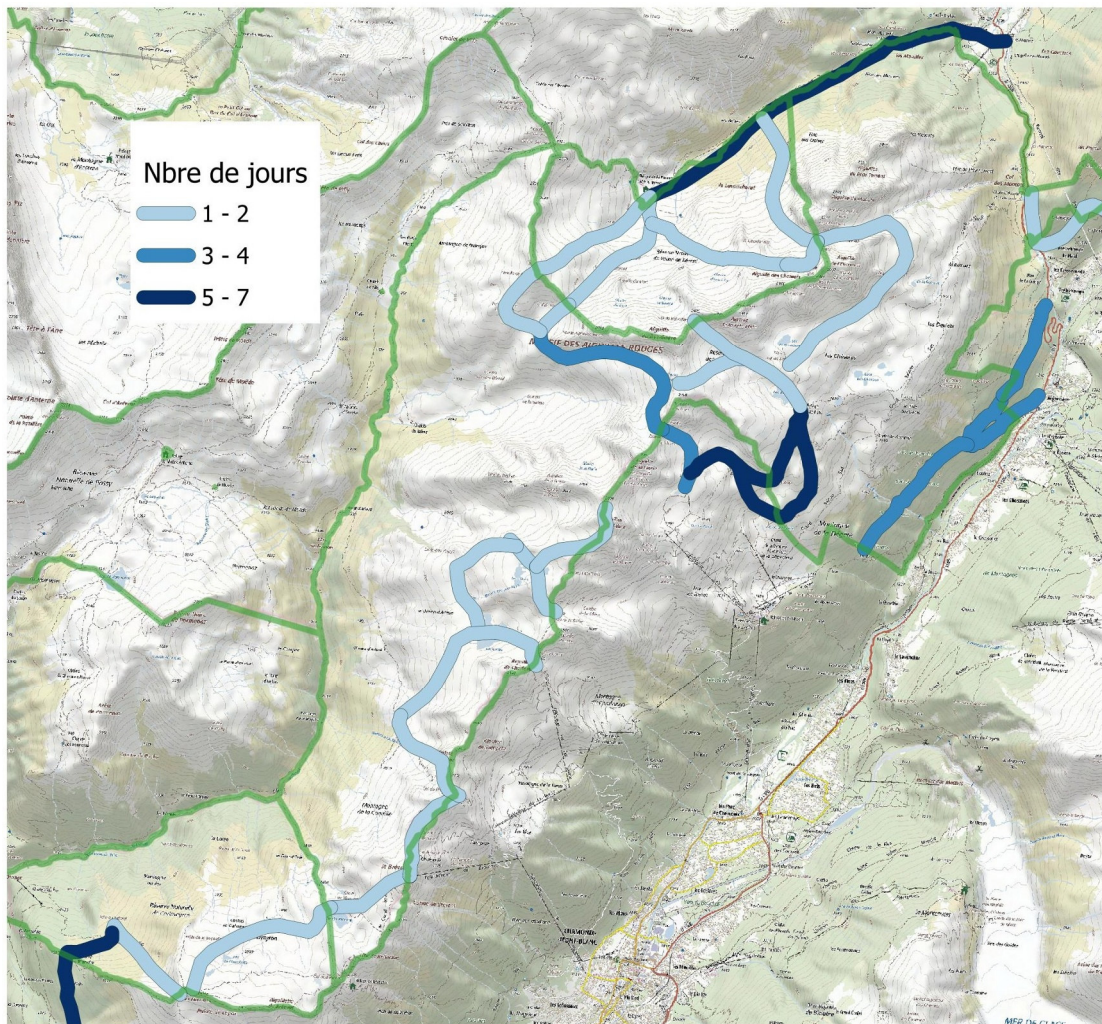
Les lacs d'altitude sont très prisés par les randonneurs. Ainsi, la surveillance du secteur lac Blanc-Chéserys est quotidienne de fin juin à début septembre. L'augmentation de la surveillance autour du lac du Brévent et des lac Noirs est également importante.

Des opérations ciblées ont été organisées en 2025 :

- 21 soirées de surveillance du bivouac aux Chéserys
- 2 opérations de surveillance des parapentes (cf. focus page suivante)

Site	2025	2024	2023	2022
Lac Blanc	101	89	76	36
Brévent	35	30	23	23
Cornu/lacs Noirs	22	16	11	11
Vallon de Bérard	25	24	19	20
Surveillance bivouac	21	27	8	3





En hiver, la surveillance s'est concentrée sur plusieurs secteurs :

- les Chéserys-lac Blanc pour l'installation et le suivi de la zone de quiétude et la surveillance de ce secteur fréquenté par des pratiquants de ski de randonnée ;
- le vallon de Bérard pour la surveillance de la fréquentation, des chiens et le suivi de pièges photos ;
- la combe de la Vogealle pour l'installation et le suivi de la zone de quiétude ;
- au-dessus d'Argentière, notamment pour le suivi des pièges photos.



Focus - opération surveillance des parapentes

Objectifs : renforcer la surveillance du respect de la réglementation du survol, infraction en forte augmentation, avec l'intervention d'autres corps de police de l'environnement ; sensibiliser les pratiquants à la réglementation et aux bonnes pratiques.

24 juin : opération de test de la méthode et de sensibilisation des pratiquants.

8 août : opération avec la gendarmerie, réalisation d'un procès verbal.

Une intervention auprès des moniteurs de parapentes a également été proposée le 25 septembre à Chamonix pour les sensibiliser aux enjeux et à la réglementation.

Police administrative et demandes d'activités en réserve naturelle

Les travaux et certaines activités en réserve naturelle nationale sont soumises à **autorisation préfectorale**. Les porteurs de projets doivent déposer un dossier de demande auprès de la DDT de Haute-Savoie. Celle-ci est instruite par les **services de l'Etat** après avis des communes, du comité consultatif restreint et du gestionnaire.

Onze demandes d'activités dans le périmètre des réserves naturelles des Aiguilles Rouges ont été déposées en 2025. Elles ont toutes été acceptées sous réserve du respect de l'arrêté préfectoral. Parmi elles, six autorisations concernent plusieurs réserves naturelles de Haute-Savoie.

De plus, 21 autorisations pluriannuelles, déposées entre 2020 et 2024 étaient valables en 2025.

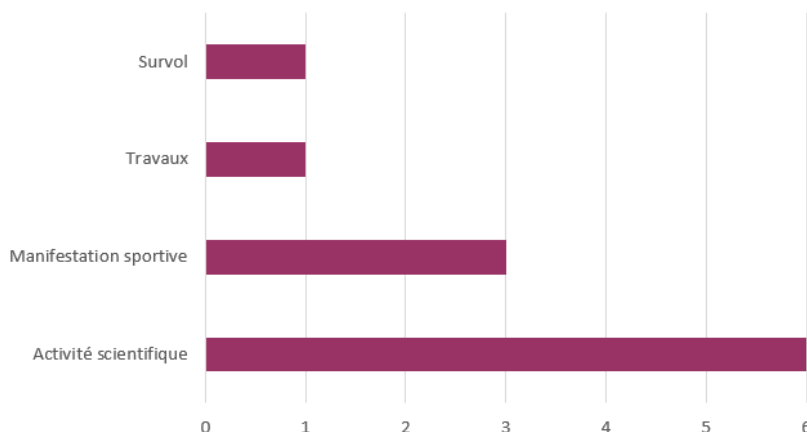
Les interventions ont majoritairement été **contrôlées conformes** aux autorisations délivrées. Le gestionnaire a apporté son appui technique aux pétitionnaires en amont, lors de la rédaction des demandes.

Par ailleurs, le gestionnaire intervient auprès des bénévoles des organisateurs de manifestations sportives (marathon du MB, UTMB, TAR), en particulier pour améliorer le balisage.

Le tableau des autorisations déposées en 2025 est présenté à l'annexe 2.

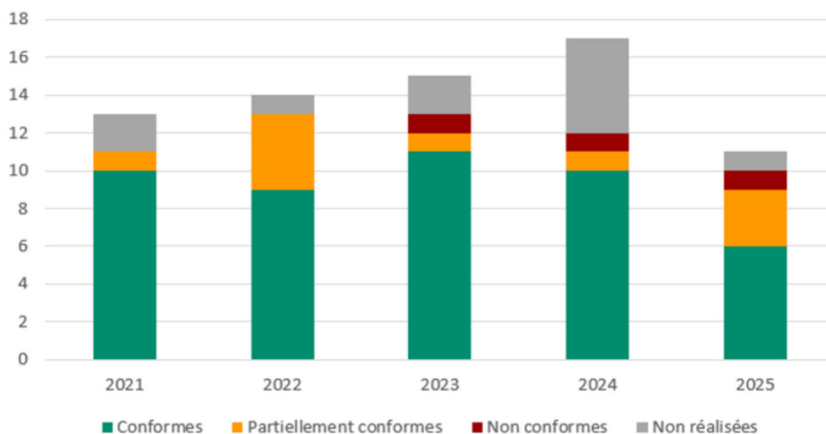
Types de demandes d'activités déposées en 2025

Crédit : CEN74



Contrôle de conformité des autorisations de 2021 à 2025

Crédit : CEN74



Focus - travaux sur la RD au col des Montets

Le Conseil Départemental de Haute-Savoie a réalisé des travaux pour la sécurisation des piétons et des véhicules au col des Montets. Plusieurs aménagements ont ainsi été réalisés, dont l'un d'eux est situé dans le périmètre de la réserve naturelle des Aiguilles Rouges.

Les travaux concernés par l'autorisation consistaient en un décapage d'un merlon pour améliorer la visibilité depuis Vallorcine.

La terre végétale a été en partie conservée et remise après le décapage. Une surveillance de la reprise de la végétation et de la présence d'éventuels plantes invasives est maintenant à prévoir.



GÉRER

A la recherche d'un équilibre délicat où hommes, animaux, plantes, terres et eaux trouvent leur compte ensemble, découlent des choix de gestion et un projet de conservation. Connaissances scientifiques et expertises de terrain conduisent le gestionnaire à inventer en permanence de nouveaux modes d'intervention, ou à faire le choix de la non-intervention, de la naturalité. Il s'agit de garantir, ou même de restaurer, une richesse des milieux naturels aussi grande que possible.





Cohabitation troupeaux – loup

Le gestionnaire continue de s'impliquer auprès des acteurs pour faciliter la cohabitation entre les troupeaux présents dans les réserves naturelles et les grands prédateurs :

- Accompagnement des éleveurs pour leur demande d'autorisation d'installation d'abris (caravane à Carlaveyron).
- Possibilité de mobiliser un berger d'appui, professionnel, qui intervient en soutien aux éleveurs et bergers dans les réserves naturelles de Haute-Savoie.
- Sensibilisation des socio-professionnels et randonneurs à la présence des chiens de protection des troupeaux.
- Échanges d'informations auprès des éleveurs sur les données récoltées par les pièges photographiques ou sur les indices de présence.



Troupeau de brebis sur Carlaveyron

Crédit : CEN74

Un suivi du pâturage est également en place en lien avec la préservation des écosystèmes. Une veille sur le terrain pendant la saison, des échanges avec les éleveurs et un bilan de fin d'estive ont eu lieu en 2025.

De plus, une demi-journée de débroussaillage aux Chéserys a été organisée par les Consorts, événement auquel s'est associé la conservatrice.

Politiques territoriales

PLU de Vallorcine

Asters-CEN74 a participé à l'enquête publique sur les modifications du PLU, pour demander à être consulté sur les projets d'aménagement aux abords des RN.

Plan d'Aménagement Forestier (PAF) de Chamonix-Mont-Blanc

Asters-CEN74 a suivi la réalisation du PAF de Chamonix. En 2025, l'ONF et la Commune ont finalisé le document. Le gestionnaire a rédigé un avis, favorable avec quelques demandes d'ajouts, sur ce document.

Zones de quiétude hivernales

Les deux zones de quiétude du territoire ont été matérialisées et entretenues en 2025. Plusieurs chamois et tétras-lyre ont été observés dans la zone de quiétude de la Trappe via le piège photo.

Un bilan de la présence des tétras-lyre a été réalisé en mai 2025 dans la zone de quiétude de la Vogelle : la recherche et la localisation des crottiers montre que la zone est bien fréquentée par ces galliformes.



Crottier de Tétrás-lyre retrouvé après l'hiver -

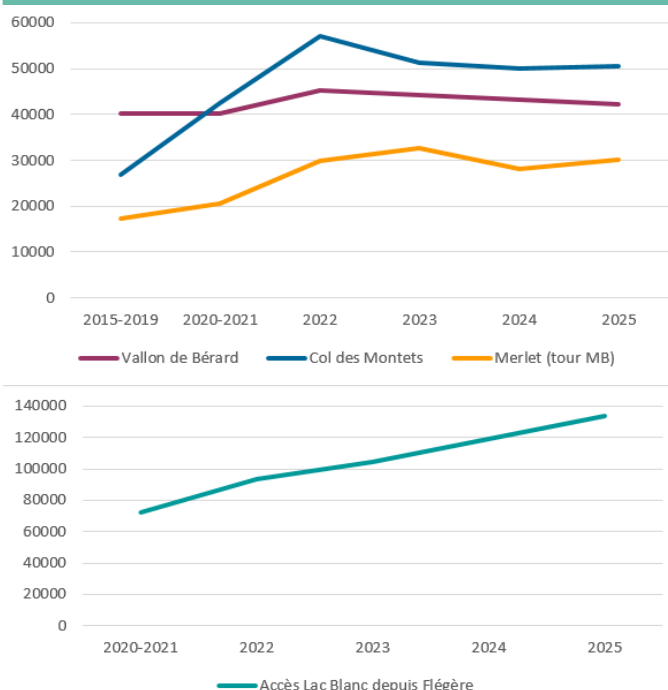
Crédit : CEN74

Suivi de la fréquentation

En 2025, la fréquentation estivale enregistrée par les écompteurs montre une forte fréquentation globale et une augmentation de 20 % en une année sur le secteur Chéserys-lac Blanc.

Les conditions météorologiques en juin ont fait que le début de saison a été très fréquenté. A l'inverse, la toussaint a été plus calme malgré l'ouverture de la Flégère, du fait de l'arrivée de la neige.

Graphiques de l'évolution du nombre de passages enregistrés (période estivale)



En hiver, les données de l'écomètre qui relève les passages à la sortie de la combe de la Vogealle sont couplées au nombre de journées avec des conditions favorables, estimées par le gestionnaire. Le nombre moyen de skieurs par jour favorable est globalement stable, de 12.6 personnes/jour.

Gestion des sentiers

La gestion des sentiers et le balisage directionnel sont réalisés par la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc. Des échanges réguliers ont lieu entre les équipes de terrain. En 2025, une journée commune d'entretien des sentiers a eu lieu le 3 septembre.

Par ailleurs, le gestionnaire réalise l'entretien de murets et la canalisation des randonneurs, lors de ses

tournées quotidiennes, pour limiter la création de nouvelles sentes liées à la divagation des visiteurs. Une journée de chantier pour l'installation de systèmes de canalisation des randonneurs sur l'itinéraire Brévent-Bellachat, a été financée par la Compagnie du Mont-Blanc.

Chantier de canalisation des randonneurs

Crédit : CEN74



Restauration des milieux

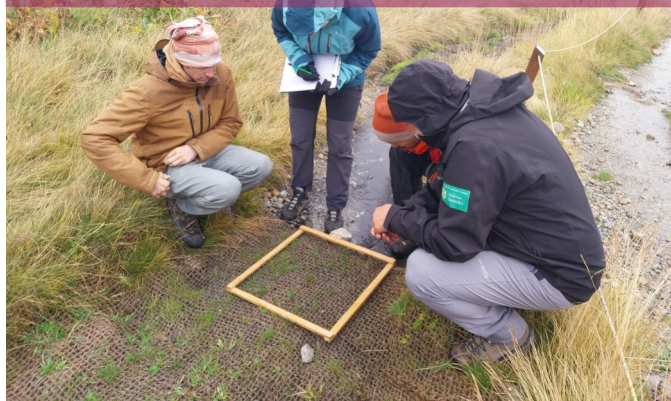
Après l'installation de dispositifs de canalisation des randonneurs, deux journées de chantier de restauration des milieux dégradés par la diffusion de randonneurs ont eu lieu en septembre 2025 sur le secteur des Chéserys, grâce au projet Fonds vert et avec l'appui des Consorts des Chéserys.

L'opération consiste en un reprofilage du terrain à la pioche, sans l'intervention d'engins. Ensuite, des graines ont été récoltées sur place et disposées sur les zones dégradées. Des filets en toile végétale viennent ensuite maintenir les graines en place.

Un suivi de la reprise de la végétation sur le secteur de la Remuaz, restauré en 2024, a été mis en place avec l'aide du Conservatoire Botanique National Alpin.

Suivi de la reprise de la végétation avec le CBNA

Crédit : CEN74



Gestion du bivouac

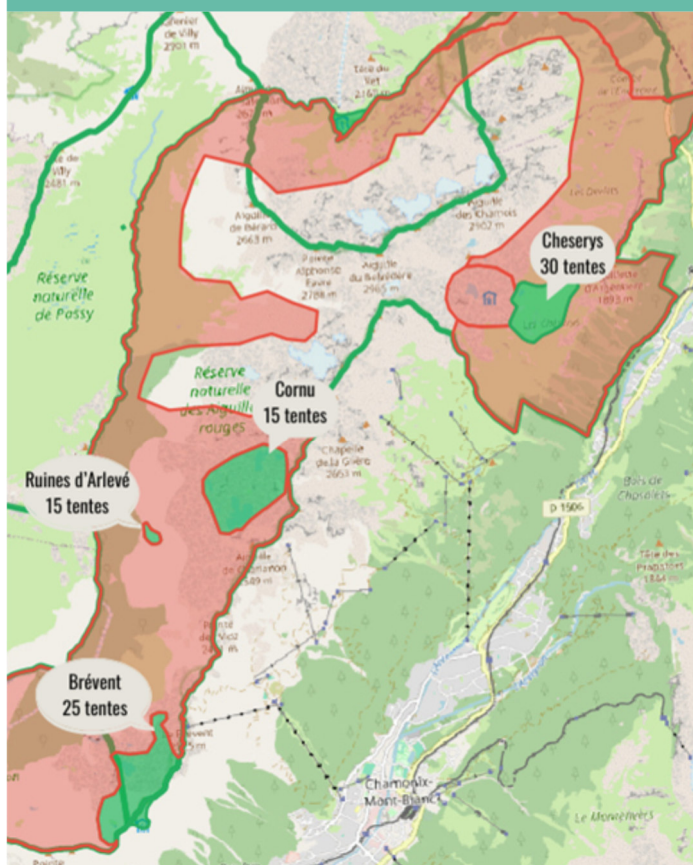
Avec l'augmentation de la pratique du bivouac et les dégradations observées sur les sites, une réflexion a été menée avec les acteurs pour adapter sa gestion en réserve naturelle.

Depuis 2024, la réservation est obligatoire via une plateforme en ligne, qui comprend un quizz sur les bonnes pratiques. Le nombre de tentes est limité sur chaque zone de bivouac toléré. La réservation est ensuite contrôlée sur le terrain.

La plateforme a pu être développée grâce à un financement du « Fonds vert » de l'État.

De nombreuses actions d'information, de surveillance et de veille ont été réalisées au cours de l'été.

Carte des zones de bivouac tolérées



Bilan de cette gestion

Dans les secteurs où le bivouac est interdit, la tranquillité de la faune semble assurée et il n'y a pas eu de dégradation marquée de la végétation.

Le bilan fait état de 5 900 tentes pour 12 000 personnes sur les trois mois. Le nombre d'infractions

observées liées à la pose de tente (camping) reste important mais n'est pas en forte augmentation.

Le quota de tentes est très régulièrement atteint pendant l'été. Les agents demandent alors aux randonneurs de sortir de la réserve naturelle, ce qui engendre de nombreux « reports » sur la Flégère ou d'autres secteurs. Environ 50 personnes sont ainsi reportées chaque soir.

Les pratiquants sont plutôt compréhensifs, quelques échanges sont cependant tendus lorsque le quota est atteint.

Quelques problématiques sont observées : les bivouacs dans la zone « montagne » sont en très forte augmentation. Ce n'est pourtant que très rarement pour la pratique de l'alpinisme ou de l'escalade. Par ailleurs, le nombre de tentes est élevé au mois de septembre, période sans réglementation.

Communication

La communication est réalisée conjointement par le gestionnaire, la collectivité, l'office de tourisme et d'autres acteurs comme la Cie du Mont-Blanc et les gestionnaires de refuge.

Ramassage de déchets

Le gestionnaire réalise le ramassage de déchets lors de ses tournées quotidiennes, notamment à proximité des places de bivouac (papiers toilette en particulier). D'autres acteurs (Consorts des Chéserys, gardiens de refuge notamment) participent à cette mission.



Des tentes abandonnées sont parfois retrouvées et redescendues—Crédit : CEN74

Lors de ces tournées, les agents retirent également les cairns réalisés par les visiteurs qui n'ont pas de lien avec le marquage de sentes et retirent les autocollants publicitaires des poteaux de balisage.

Plan de gestion 2025-2034

L'élaboration du nouveau plan de gestion des Réserves Naturelles du massif des Aiguilles Rouges s'est déroulé de novembre 2022 à janvier 2026, après l'évaluation finale du plan de gestion précédent, réalisée en 2022.

La méthodologie consiste à suivre les étapes ci-dessous, jusqu'au plan d'action.



Sept réunions de concertation thématiques et une réunion globale ont permis d'échanger avec les parties prenantes sur la stratégie et les actions.

Le document se présente en trois tomes et des annexes. Le premier tome comprend le diagnostic : synthèse de l'état des lieux, qui comprend l'historique, la réglementation, les acteurs, le foncier, le milieu naturel (géologie, faune, flore...), les activités humaines et la gestion réalisée. Ce diagnostic comprend notamment l'actualisation des données de 2 271 espèces.

Une évaluation patrimoniale de chaque espèce, milieux naturel et site d'intérêt géologique fait ressortir des responsabilités pour cet espace protégé. Par exemple, une espèce sera à forte responsabilité si elle est menacée à l'échelle nationale, voire européenne, et que son habitat reste encore bien présent dans le périmètre de la réserve naturelle.

Les responsabilités des réserves naturelles ont pu être regroupées en trois enjeux, présentés dans le tome 2 :

- mosaïque de pelouses (sub)alpines, mares et tourbières ;

- hydrosystèmes et cryosphère ;
- milieux forestiers et limite supérieure de la forêt.

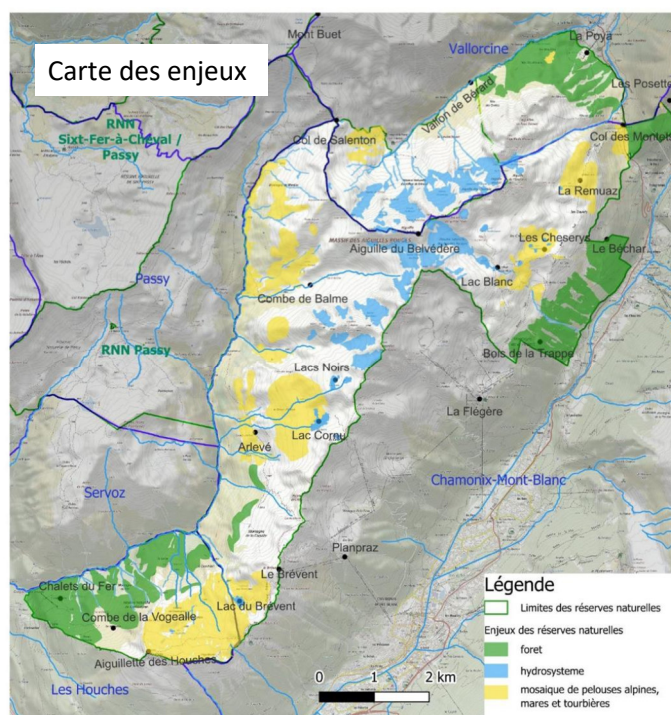
Le plan d'action prévoit 31 actions pour la préservation de ces enjeux.

A cela s'ajoute trois facteurs clés de réussite :

- connaissance (activités scientifiques) ;
- ancrage territorial (animations, liens acteurs...) ;
- fonctionnement (bilans, management...).

Les missions correspondantes à ces facteurs clés de réussite sont intégrées dans 43 actions.

=> soit un total de **74 actions** déclinées en fiches dans le tome 3.



Ce document a été soumis pour avis en fin d'année 2025 aux instances :

- membres du comité consultatif, après une présentation le 1er octobre 2025 ;
- membres du comité scientifique ;
- Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), après une présentation le 18 novembre 2025.

PARTAGER

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... Les réserves naturelles sont ouvertes au public et entraînent les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation. Les éducateurs à l'environnement proposent une découverte de cette nature intrigante et complexe et aident toutes les générations à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans nos vies. Car comprendre, c'est faire un pas de plus vers la protection de ces espaces extraordinaires !



Accueillir, sensibiliser et informer

Le partenariat avec la Communauté de Communes de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc s'opère à travers une convention de coopération pour assurer l'animation et la sensibilisation du grand public, des scolaires et des socio-professionnels.

Animations scolaires et grand public

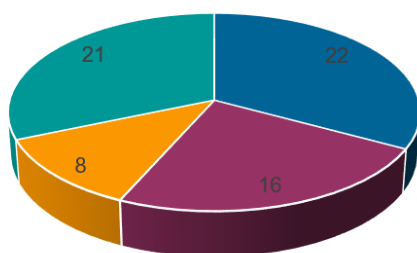
Un programme varié est proposé aux habitants et vacanciers. La Communauté de Communes assure la coordination et l'Association Amis des RN des Aiguilles Rouges et le CEN74 participent au programme. L'année 2025 est marquée par la fermeture exceptionnelle du chalet du col des Montets pour travaux.

En 2025, **46 animations grand public** ont été organisées : sorties et conférences en hiver et printemps, programme estival (avec sorties, conférences et animations famille au chalet du col), animations en refuge... La semaine de la nature a regroupé de nombreuses animations début août.

La CCVCMB a assuré 16 animations pour les enfants (scolaire et périscolaire) de la vallée de Chamonix, dont la plupart ont été réalisées en extérieur.

Le nombre total d'animations hors « maraudage », qui comprend les animations scolaires, s'élève à **67** avec, en moyenne, **20 participants** par animation.

Types d'animations réalisées en 2025



- Conférences et projections
- Interventions scolaires et périscolaires
- Animations en refuge
- Sorties

Sensibilisation sur le terrain

Le CEN74 assure la mission d'information sur le terrain, pour expliquer la réglementation, les opérations de suivi et de gestion réalisées ou encore répondre aux questions du public. Le nombre de personnes touchées par cette sensibilisation est difficile à estimer précisément, mais il est estimé à environ **7 000 personnes**.

Les animateurs nature de la CCVCMB ont assuré **52 demi-journées** de sensibilisation sur le secteur du Brévent et 20 demi-journée sur le secteur du Col des Montets-Vallon de Bérard.

Intervention pour des scolaires au Vox

Crédit : S. Cuenot



Conférence à Argentière

Crédit : J. Bérard—CCVCMB



Animation scolaire au col des Montets

Crédit : J. Bérard—CCVCMB



Animation en refuge

Crédit : CEN74



Sensibilisation sur le terrain

Crédit : CEN74





Focus - Interventions auprès des socio-professionnels

Les acteurs socio-professionnels sont souvent présents sur le territoire des réserves naturelles et ils sont des relais d'information des principaux messages à destination des visiteurs. Ainsi, le gestionnaire réalise des interventions auprès de ces publics particuliers. En 2025, ils ont fait l'objet d'une intervention du gestionnaire : les stagiaires du CNISAG (centre de formation du PGHM), les accompagnateurs en montagne, certains stagiaires de l'ENSA ou encore les moniteurs de parapentes.

Espaces d'accueil du public

Chalet du col des Montets

La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc et la Commune de Chamonix ont poursuivi le projet de rénovation du chalet et la valorisation paysagère du site.

Ce lieu d'accueil était exceptionnellement fermé en 2025 pour la finalisation des travaux. La Commune de Chamonix a réalisé la rénovation du bâti et la CCVCMB a entrepris les travaux extérieurs et la nouvelle scénographie, qui sera en place en 2026.

Un sentier est maintenant accessible pour les personnes à mobilité réduite : un platelage a été créé entre le chalet et le lac du col. Dès la conception, ce projet a tenu compte des particularités du site pour son intégration paysagère et pour le bois utilisé.

Ces actions sont soutenues par le Conseil Départemental dans le cadre du Contrat Départemental Haute-Savoie Nature.

Asters-CEN74 a suivi la réalisation des travaux pour vérifier leur conformité avec l'arrêté d'autorisation.

Maison de village d'Argentière

Le bureau de l'équipe des réserves naturelles des Aiguilles Rouges est situé au 2ème étage de ce bâtiment ouvert au public.

Asters-CEN74 participe à l'animation du lieu : accueil et conférences ont ainsi été réalisés en 2025.



Chalet du col des Montets en travaux -
Crédit : CCVCMB



Nouveau platelage pour les personnes à mobilité réduite - Crédit : CCVCMB



Chalet du col des Montets et platelage
- Crédit : A. Demuyter



Focus - Veille digitale

Asters-CEN74 réalise une veille des réseaux et des sites internet pour vérifier les informations diffusées et demander des modifications ou le retrait de certaines images, notamment en cas d'infractions (images prises par drone, baignade, chien...). L'équipe répond aux questions sur les bonnes pratiques et la réglementation. Par ailleurs, cette veille concerne aussi les itinéraires proposés par les applications spécialisées. Le hors sentier est particulièrement ciblé.

Communiquer

Communication digitale

L’objectif des pages facebook et instagram des Réserves naturelles des Aiguilles Rouges est de sensibiliser aux bonnes pratiques et d’informer sur les animations nature, les actions de gestion réalisées et plus globalement sur le patrimoine naturel.

Chiffres 2025 : la page Facebook est suivie par **5 635 abonnés**. Le nombre de vues des 52 publications est de un million de personnes. La page Instagram compte **1 466 abonnés**, pour un nombre de vues de 201 000 personnes pour les 36 publications de 2025.

Par ailleurs, trois lettres d’information des RN des Aiguilles Rouges ont été envoyées, en 2025, aux partenaires et habitants inscrits.

Bulletin intercommunal

Asters-CEN74 a participé à un article sur la gestion de la fréquentation paru dans le bulletin printemps-été 2025.

Posters

Pour cette année internationale des glaciers, Asters-CEN74 a réalisé et diffusé un poster valorisant le suivi photographique des glaciers du Vallon de Bérard (RN Vallon de Bérard) et du Ruan (RN Sixt).

Un second poster, sur les effets de la fréquentation, a été diffusé largement, grâce au projet européen LifeAlpsNature et avec la contribution du Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Revue de presse

Publication sur les murets

Crédit : CEN74

Réserves naturelles des Aiguilles Rouges
Publié par Kevin Sapaudia · 27 août 2025 ·
[Modification du paysage et impact sur les écosystèmes]
D... En voir plus



Poster sur les impacts de la fréquentation —Crédit : CEN74



Presse et radio	Date	Titre / détails
Le Dauphiné Libéré	17 juillet	Mont-Blanc : les plus beaux lacs de montagne à voir
Le Dauphiné Libéré	26 juillet	Des compteurs pour connaître la fréquentation du Mont-Blanc
Le Messager	7 août	La fréquentation des réserves naturelles de Haute-Savoie en hausse constante depuis 2021
Le Dauphiné Libéré	11 août	Les parapentes sous surveillance aux Aiguilles Rouges
Le Dauphiné Libéré	18 août	120 000 randonneurs, des déchets... le Lac Blanc « sacrifié par le tourisme de masse », ils appellent à réguler la fréquentation.
Le Dauphiné Libéré	17 août	« Début août, on accueille l'équivalent d'un UTMB chaque jour » : à Chamonix, le surtourisme fait grincer des dents
Le Dauphiné Libéré	25 août	Aiguilles Rouges : une enquête pour mieux préserver les réserves naturelles
Le Dauphiné Libéré	4 octobre	Haute-Savoie : la lente agonie des glaciers du Vallon de Bérard
Le Dauphiné Libéré	10 octobre	Devant son succès, le tour du Mont-Blanc va vers un tourisme choisi
Le Dauphiné Libéré	16 octobre	Un nettoyage inédit sous le lac Cornu à 22m de profondeur
Journée mondiale	8 novembre	A 2352m, ce lac alpin reçoit 120 000 visiteurs par an pour un reflet unique
Le Dauphiné Libéré	16 novembre	Chalet du col des Montets : un chantier bien avancé avant l'hiver

GOUVERNANCE

Les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie ont été créées à l'initiative de l'Etat. Celui-ci en délègue la gestion, par convention, au Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie. Plusieurs instances participent à la gouvernance de la réserve naturelle. Elles pilotent son activité ou proposent des opérations à mener. Elles aident à l'instruction des demandes d'activités en réserve naturelle et émettent des avis pour éclairer les décisions de l'Etat. Elles animent des réflexions ou des programmes scientifiques.

Le Comité consultatif

Il est présidé par le préfet de la Haute-Savoie et composé de 4 collèges de représentation égale. Il a été nommé, pour 5 ans, par arrêté en date du 28 novembre 2022



Cette instance est chargée de suivre et d'évaluer la gestion et d'exprimer un avis sur toutes les décisions concernant les réserves naturelles. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire des réserves naturelles la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration des milieux naturels.

Il se réunit au minimum une fois par an. La DDT74 en assure le secrétariat.

Il s'est réuni le **1er octobre 2025**, à Chamonix, pour le plan de gestion et le **20 janvier 2026** pour le bilan annuel et les perspectives.

Le Comité consultatif restreint

Il est composé du gestionnaire des réserves naturelles, d'un membre au moins du comité scientifique et de plusieurs membres du comité consultatif.

Il a pour rôle d'émettre un avis sur les demandes d'activités en réserve naturelle (travaux, manifestations sportives, activités scientifiques).

Asters-CEN74 en assure le secrétariat.

Le Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie

Il apporte une réflexion et une validation scientifique des études conduites dans les réserves naturelles et facilite l'émergence de nouveaux projets de recherche.

Il est présidé par Jérôme Poulenard, pédologue à l'université Savoie-Mont-Blanc et Asters-CEN74 en assure le secrétariat.

La réunion plénière a eu lieu le 21 février 2025.

Les membres du Comité scientifique se sont investis dans plusieurs projets sur les réserves naturelles du massif des Aiguilles Rouges en 2025 :

- relecture du plan de gestion 2025-2034 et participation aux réunions de concertation ;
- recherches archéologiques ;
- impacts de la baignade dans les lacs d'altitude ;
- note sur les impacts des manifestations sportives.



L'équipe des réserves naturelles du massif des Aiguilles Rouges

En 2025, elles et ils ont œuvré pour les réserves naturelle des Aiguilles Rouges :

Équipe dédiée :

- Marion Guitteny, conservatrice
- Laurent Delomez, garde-technicien
- Rémy Perin, garde-technicien saisonnier
- Kévin Pare, éco-garde saisonnier
- Antoine Goguelat, éco-garde saisonnier
- Louise Fuchs, éco-garde saisonnière
- Laura Aubert, éco-garde saisonnière

Coordination et appui scientifique ou technique :

- Nila Souprayen-Cavery, Responsable du service « Réserves Naturelles »
- Rémy Dolques, Geoffrey Garcel et Julien Heuret, gardes-techniciens des RN74
- Christelle Bakhache et Juliette Buret, chargées de projets sur les activités sportives et de loisirs
- Marie Heuret, Responsable du Service « Scientifique et Technique », Carole Birck, et Jacques Mourey, chargé(e)s de missions scientifiques, Raphaëlle Napoléoni, Sébastien Waterlot, Chargé(e)s de projets scientifiques
- Olivier Billant, chargé de missions Flore-habitats ; Bernard Bal, chargé d'expertise Outils de gestion, évaluation, observatoire
- Marie Ferré, Responsable du Service « Valorisation et Communication » et Océane Moro, chargée d'études Communication ; François Panchaud,

chargé de missions « Éducation à l'environnement »

Services supports :

Direction, comptabilité, administratif, projets européens, SIG

Communauté de Communes (CCVCMB) et ARNAR :

- Jolan Bérard, Claire Van Belleghem et Léo Pierre, animateurs nature
- Camille Bannes, responsable du service « Espaces naturels »
- Emmanuelle Henri-Amar et Antoine Boisset, du service « Espaces naturels »

Bilan social de l'équipe dédiée

- 2 CDI
- 5 contrats saisonniers (CDD)



BUDGET

Pour mener les opérations prévues par le plan de gestion et validées par le Comité consultatif, le gestionnaire bénéficie d'une dotation de l'Etat et se charge de mobiliser des cofinancements auprès de partenaires publics ou privés. Le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie est une association à but non lucratif réalisant des missions d'intérêt général. A ce titre, il peut solliciter des financements publics par exemple auprès des collectivités locales. Les comptes d'Asters-CEN74 sont contrôlés par un commissaire aux comptes.

Clés de lecture

Les missions du gestionnaire

La convention de gestion lie l'Etat et le gestionnaire et détermine les missions à réaliser pour ces aires protégées pour une durée de 5 ans. **Protéger, gérer, connaître et partager sont les champs d'action du gestionnaire.**

10 missions sont identifiées, dont 7 prioritaires et 3 secondaires :

Missions et domaines d'activités prioritaires

- Surveillance du territoire et police de l'environnement
Faire respecter la réglementation
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel
Mener des inventaires et suivis
- Conseil, études et ingénierie
Elaborer des documents de gestion, conventions, stratégie...
- Interventions sur le patrimoine naturel
Entretien ou restaurer les milieux naturels
- Création et entretien d'infrastructures d'accueil
Créer et entretenir les mobiliers signalétiques ou pédagogiques
- Suivi et évaluation des actions
- Management et soutien
Fonctionnement général, gestion, relationnel avec les instances et partenaires de la RNN

Actions complémentaires

- Participation à la recherche
Collaborer avec des universités, des centres de recherches ou des laboratoires
- Prestations d'accueil et d'animation
Développer des activités pédagogiques, sensibiliser et informer le public dans le souci de la préservation du patrimoine en gestion
- Production de supports de communication et de pédagogie
Produire tout support nécessaire pour soutenir les missions de gestion et de sensibilisation

Le budget est présenté selon ces missions, numérotées de 1 à 10 pour plus de facilité (1 étant la surveillance, 10 la communication).

Quelques points de compréhension pour le budget 2025

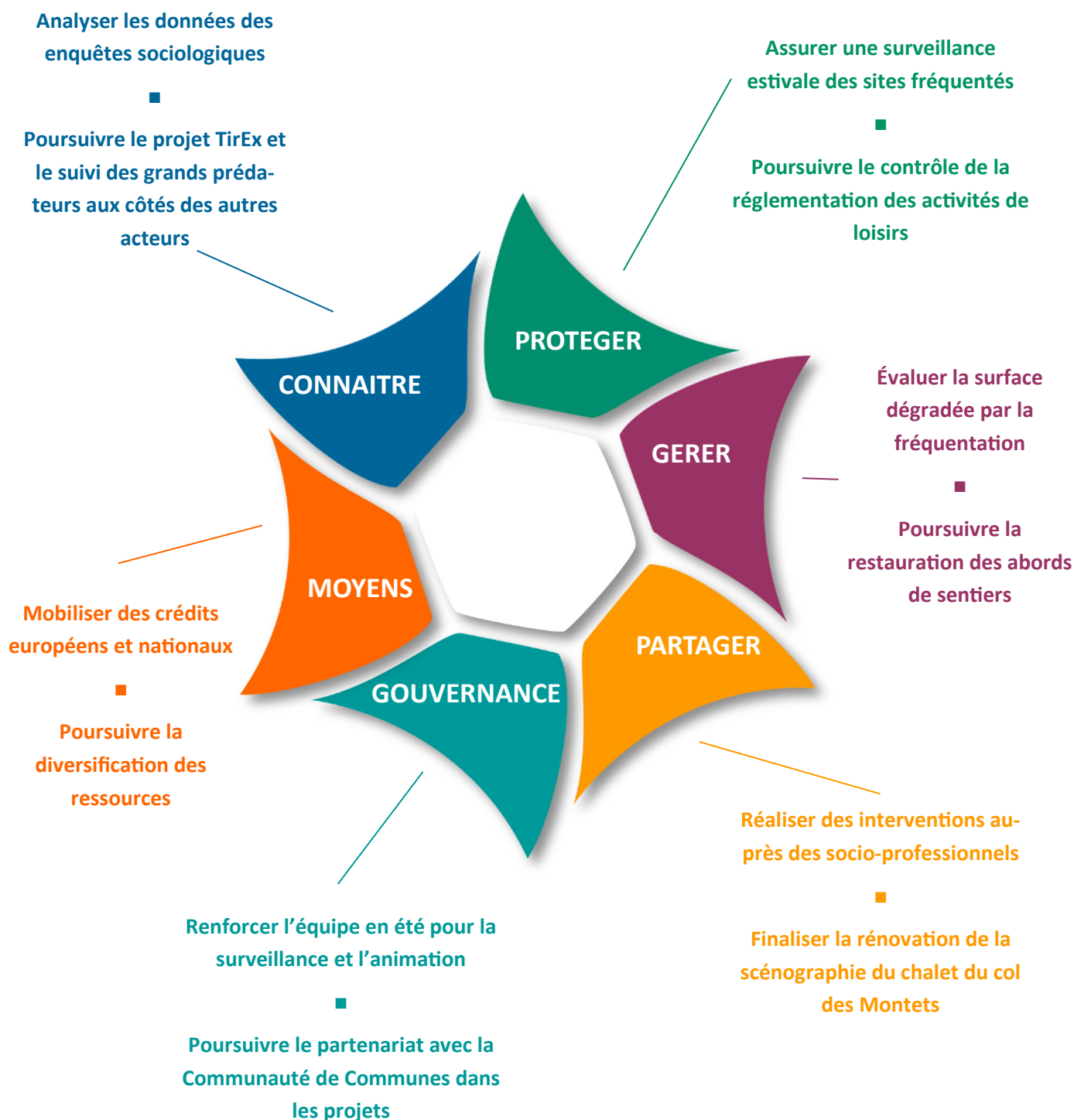
L'année 2025 a été marquée par le maintien du budget de l'État (DREAL AuRA), qui a été revalorisé en 2021 pour tenir compte de l'augmentation des salaires. Les crédits complémentaires pour l'Education à l'Environnement et au Développement Durable ont permis l'emploi de deux éco-gardes-animateurs ainsi qu'un projet fonds vert pour deux autres postes d'éco-gardes.

Les deux projets Fonds vert déjà en place en 2024 ont permis de poursuivre la restauration des sentiers, l'amélioration de la mise en place des zones de quiétude hivernale et la finalisation des panneaux d'information aux entrées de réserve naturelle.

La Compagnie du Mont-Blanc a participé à deux projets de gestion : le nettoyage du lac Cornu et la canalisation de la fréquentation au Brévent. Le projet TirEX dispose d'un budget dédié, avec des financements de l'État et d'une fondation.

PERSPECTIVES

2026 sera une année active avec un important travail sur la fréquentation, pour analyser les données disponibles et rédiger un rapport de fréquentation. Une estimation de la surface dégradée par la fréquentation est également prévue. De plus, les actions de sensibilisation, de prévention et de surveillance se poursuivront pour faire face à la très forte fréquentation. La veille digitale et les missions de terrain seront ainsi confortés. Ces missions seront réalisées en lien avec les partenaires et acteurs de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc.



PARTENAIRES

Nombreux sont celles et ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie, pour les réserves naturelles et la protection de leur patrimoine d'exception. Leur implication fait vivre les territoires, ouvre le champ des possibles, consolide les projets, facilite l'intégration des aires protégées dans leur tissu local. Ils soutiennent les projets financièrement ou apportent leur compétence technique. Que tous en soient chaleureusement remerciés !

Parmi les nombreux acteurs engagés pour leur territoire, citons particulièrement les partenariats suivants :

- La **Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc**, qui mène de nombreuses actions d'éducation à l'environnement. Une convention de partenariat entre Asters-CEN74 et la CCVCMB cadre la répartition de cette mission d'accueil, animation et sensibilisation des publics sur les enjeux des réserves naturelles.
- La **Commune de Chamonix** met à disposition d'Asters-CEN74 un bureau partagé dans la Maison de village d'Argentière.



Le gestionnaire des réserves naturelles s'implique dans ces réseaux :

- Réserves Naturelles de France (RNF)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Réseau Alpin des Espaces Protégés (ALPARC)
- Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM)
- Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)
- Mission interservices Eau & Nature (MISEN74)

Avec le soutien de :





Lexique

CBNA : Conservatoire Botanique National Alpin

CCVCMB : Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc

CD74 : Conseil Départemental de Haute-Savoie

Asters-CEN74 : Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie

DDT74 : Direction Départementale des Territoires de Haute-Savoie

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ENSA : Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme

INPN : Inventaire National du Patrimoine Naturel

IPRA : Institut pour la Promotion et la Recherche sur les Animaux de protection

OFB : Office Français de la Biodiversité

OGM : Observatoire des Galliformes de Montagne

ONF : Office National des Forêts

PAF : Plan d'aménagement Forestier

PGHM : Peloton de Gendarmerie de Haute-Montagne

PLU : Plan local d'Urbanisme

RN / RNN : Réserve Naturelle / Nationale

Liste des annexes

- **Annexe 1 : tableau de suivi de la réalisation des opérations de gestion**
- **Annexe 2 : tableau des demandes d'autorisation déposées en 2025**
- **Annexe 3 : tableau de répartition du temps selon les missions**
- **Annexe 4 : organigramme du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie**
- **Annexe 5 : tableau des dépenses et recettes 2025**
- **Annexe 6 : tableau des dépenses et recettes prévisionnelles 2026**

Les réserves naturelles de Haute-Savoie :

- 9 réserves naturelles nationales
- 22 000 ha protégés
- 1 gestionnaire unique pour mutualiser les moyens
- Des dizaines de structures associées



Publication

Rédaction : Marion Guitteny

Mise en page et édition : Cécile Georget

Crédits photographiques : Julien Heuret,
Antoine Goguelat, Geoffrey Garcel,
Marion Guitteny, Laurent Delomez,
Jolan Bérard, CCVCMB
Ne pas jeter sur la voie publique

ASTERS-CEN74 ■

60 av. de Novel - ANNECY 74000 ■

www.cen-haute-savoie.org ■

